LOISIRS DES HAUTS-SENTIERS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Centre communautaire de Saint-Émile, salle 134
30 mars 2022, de 19 h à 20 h 04

PROCÈS-VERBAL

Étaient présents :	M. Christopher Dicaire	Président LDHS
	Mme Annie-Claude Babin	Trésorière LDHS
	Mme Kathleen Croteau	Secrétaire LDHS
	Mme Karine Maltais	Administratrice LDHS
	Mme Laurianne Boutet Moreau	Administratrice LDHS
	M. David Roy	Administrateur LDHS
	M. Marc-André Bourdage	Technicien en loisirs, arrondissement des Rivières, Ville de Québec
	M. Sylvain Tapin	Directeur LDHS
	Mme Peggy Walsh	Technicienne administrative LDHS
	M. Guillaume Giroux	Technicien en loisirs LDHS
	M. Vincent Tremblay	Technicien en loisirs LDHS
	Mme Stéphanie Nolin	Technicienne en loisirs LDHS
Étaient absents :	M. Olivier Gaumond	Vice-Président LDHS

1. Constatation du quorum et ouverture de l'assemblée

Monsieur Christopher Dicaire souhaite la bienvenue aux personnes présentes. L'assemblée est déclarée ouverte à 19 h 04 et, tel que prescrit aux règlements généraux des LDHS, le quorum est constaté à 19 h 04.

2. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour présenté par monsieur Christopher Dicaire est adopté avec modifications, les points 2 et 3 ainsi que les points 6 et 7 sont inversés, sur proposition de monsieur David Roy appuyé par madame Annie-Claude Babin.

3. Nomination du président d'assemblée

Madame Kathleen Croteau, appuyé par monsieur David Roy, propose madame Annie-Claude Babin titre de présidente d'assemblée.

4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 31 mars 2021.

Monsieur Christopher Dicaire procède à la lecture du procès-verbal de l'AGA de 2021. Le procès-verbal est adopté sur proposition de monsieur Christopher Dicaire, appuyé par madame Annie-Claude Babin.

5. Rapport des activités

Monsieur Christopher Dicaire s'adresse aux personnes présentes pour expliquer les réalisations des LDHS en 2021 et les défis qui attendent l'organisme pour 2022, notamment la poursuite du développement de la planification stratégique 2020-2023 retardée pour une deuxième année en raison de la situation en lien à la Covid-19. L'équipe a su, une fois de plus, faire preuve d'imagination et de fraicheur quant à sa façon créative et innovante d'offrir aux citoyens une programmation adaptée, aux différentes mesures imposées par la Santé Publique tant pour le PVE que pour les activités de loisir. Il a souligné l'excellent travail de notre directeur, monsieur Sylvain Tapin et de toute l'équipe d'employés permanents. Les LDHS sont parvenus, encore cette année, à répondre aux besoins de sa précieuse clientèle. Les LDHS terminent donc l'année financière 2021 avec un surplus de 340 249.00$, alors qu'un montant de 63 849.39$ avait été prévu au budget.

6. Présentation des prévisions budgétaires de 2022

Monsieur Sylvain Tapin informe les membres que selon les prévisions financières, les revenus pour l'année 2022 devraient s'élever à 1 657 608 $ et les dépenses à 1 795 844 $. Un déficit de 138 236 $ est donc envisagé pour les LDHS. Compte tenu de l'incertitude liée à la pandémie, un scénario plus pessimiste, mais assurément réaliste a été retenu par le conseil d'administration.

7. Présentation des États financiers 2021

Madame Annie-Claude Babin présente le rapport financier de 2021 aux membres. Le total des revenus pour 2021 s'élève à 1 741 274 $, alors que les dépenses sont de l'ordre de 1 401 025 $ pour cette même période. Le solde de l'encaisse est 340 249 $, la somme affectée au aux projets spéciaux est de 33 025 $, ce qui démontre la santé financière de l'organisme. Nous avons pu cumuler des fonds pour pallier aux années plus difficiles.

Il est précisé aux membres que c'est la firme Morin, Deroches, Beaulieu qui a procédé à la vérification comptable.

8. Choix du vérificateur comptable pour l'année 2021

Nous avons transmis 3 demandes de soumission à différents cabinets comptables, pour l'Audit des prochains exercices financiers, 3 ont répondu soit Morin, Desrochers, Beaulieu, Crescendo et Mallette, au prix demandé nous devons ajouter les taxes applicables.

Morin, Desrochers, Beaulieu :			5 ans :	- 8000 $		
				- 8500 $		
				- 9000 $		
				- 9500 $		
				- 10 000 $		
Crescendo :	1 an :	- 6790 $	3 ans :	- 6160 $	5 ans :	- 5850 $
				- 6470 $		- 6145 $
				- 6790 $		- 6450 $
						- 6775 $
						- 7110 $
Mallette :	1 an :	- 19 950 $	3 ans :	- 15 865 $	5 ans :	- 14 425 $
				- 16 975 $		- 15 435 $
				- 18 165 $		- 16 515 $
						- 17 670 $
						- 18 905 $

Un vote sur le choix du prochain auditeur est demandé, le choix du Cabinet Morin, Desrochers, Beaulieu est adopté à l'unanimité.

9. Élection des membres du conseil d'administration (6 postes en élection)

NOMINATION D'UN PRÉSIDENT D'ÉLECTION

- Monsieur Christopher Dicaire, appuyé par madame Annie-Claude Babin propose monsieur David Roy à titre de président d'élection.
- Monsieur David Roy désigne madame Kathleen Croteau comme secrétaire d'élection.

POSTES À POURVOIR ET MISE EN CANDIDATURE

6 postes sont à pourvoir au sein du conseil d'administration. Le président d'élection demande aux personnes présentes de proposer la nomination de personnes qu'elles souhaitent voir siéger au conseil d'administration. Les personnes proposées sont, dans l'ordre:

- Madame Kathleen Croteau
- Madame Karine Maltais
- Madame Laurianne Boutet-Moreau
- Madame Christine cormier

N’ayant plus aucune proposition, le président déclare la fermeture de la période de mise en candidature.

Le président demande, en commençant par la dernière proposition jusqu’à la première, si les personnes acceptent ou refusent leur mise en candidature :

- Madame Christine Cormier (accepte par procuration signée à madame Kathleen Croteau)
- Madame Laurianne Boutet-Moreau accepte
- Madame Karine Maltais accepte
- Madame Kathleen Croteau accepte

VOTE
Étant donné que quatre personnes acceptent, tous les membres sont élus par acclamation.

RETRAIT DES ADMINISTRATEURS POUR ÉLIRE LE COMITÉ EXÉCUTIF
Les membres du conseil d’administration éliront le comité exécutif lors du prochain CA.

ANNONCE OFFICIELLE DES ADMINISTRATEURS DU CONSEIL D’ADMINISTRATION

- M. Christopher Dicaire
- M. Olivier Gaumond
- Mme Annie-Claude Babin
- Mme Kathleen Croteau
- Mme Karine Maltais
- Mme Laurianne Boutet-Moreau
- Mme Christine Cormier

10. Levée de l’assemblée

Monsieur Christopher Dicaire déclare l’assemblée levée à 20h34.

_____

Christopher Dicaire, Président

_____

Kathleen Croteau, Secrétaire